

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 août 2020

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la Convocation : 20/08/2020

Date d'affichage : 20/08/2020

L'an deux mil vingt et le vingt-cinq août à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Laure DUCHAMP- Joël MALIGNIER- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- David MAGNET- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Nathalie MARECHAL

Excusés : Christophe GRANGER (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE), Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Daniel PEYROL- Patrice TETARD (pouvoir donné à Mathilde SAVARY)

Laure DUCHAMP a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2020- 062 : Désignation de 2 représentants de la commune pour participer à la Commission Locale d'Informations (CLI)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président de la Commission Locale d'Informations de Cruas- Meysse reçu le 15 juillet dernier le sollicitant pour désigner deux représentants un titulaire et un suppléant de la Commission Locale d'informations dont la Commune est membre de droit conformément à l'arrêté inter- préfectoral n°07-2018-09-26-002 du 26 septembre 2018 (périmètre du Plan Particulier d'Intervention).

Les délégués identifiés seront invités à participer aux réunions de la Commission à raison de 2-3 par an après avoir été renseignés sur les informations essentielles concernant les prérogatives de la CLI sur le fonctionnement du site industriel (information des membres sur l'actualité du site nucléaire et information en direction du grand public).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne pour participer à la Commission les deux représentants suivants :

- **Jean- Luc MONTAGNER** né le 12/04/1965 résidant 2 allée du soleil levant 26 780 ALLAN
- **Nathalie MARECHAL** née le 10/02/1966 résidant 659 chemin de Pinton - 26 780 ALLAN

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire le soin de notifier cette délibération aux services concernés du Département de l'Ardèche au retour du contrôle de légalité et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 27/08/2020

Reçu en préfecture le 27/08/2020

Affiché le 27/08/2020

ID : 026-212600050-20200825-2020_092-DE

- POUR : 16

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

Yves COURBIS

Maire

